

**Rapport de « Congé pour projet pédagogique »
(CPP) obtenu au titre de l'année 2021 /2022**

Objet : **Création du parcours DUT 100% Alternance de Master 2 Urbanisme et Aménagement**

LINOSSIER Rachel

Née en 1976

Section CNU : 24

Grade actuel : MCF Classe Normale

Date de recrutement à Lyon 2 : 2013

Composante ou service de rattachement : UFR Temps & Territoires / IUL

Laboratoire de rattachement : UMR CNRS 5106 TRIANGLE

Aviez-vous déjà bénéficié de modalités de service particulières ? NON

Nombre de semestres obtenus : 1

Date d'effet du CPP : 1^{er} septembre 2021, avec application au second semestre de l'année universitaire 2021-2022

Au premier semestre, j'ai réalisé un service d'enseignement de 105 h éq.TD réparti dans les formations suivantes :

- L3 Géographie et Aménagement
- M1 et M1 Urbanisme et Aménagement
- LPro NAVIL

Durant le CPP, j'ai continué à exercer les responsabilités collectives et pédagogiques suivantes :

- Responsabilité du parcours Ville et Urbanisme de la L3 Géographie et Aménagement
- Coordination de la Mention de Licence Géographie Aménagement
- Suivis d'apprentissage et encadrement de mémoires d'apprentissage de LPro NAVIL
- Coordination des stages de Master 2 Urbanisme et Aménagement (45 étudiant.es)

Contexte administratif et pédagogique du projet

Mention de master : Urbanisme et Aménagement (UA)

Portage Lyon 2 : IUL – UFR T&T (co-accréditation ENTPE)

Responsable de la mention : Roelof Verhage

Gestion des étudiant.es : scolarité IUL – UFR T&T (Virginie Calvet).

Lieux de la formation : IUL – Centre Berthelot (campus Berges du Rhône). Certains enseignements techniques (infographie) sont dispensés dans les salles informatiques de l’UFR TT – bâtiment Europe (campus Porte des Alpes).

Effectif : 19 étudiant.es

Public visé :

En alternance : étudiant.es titulaires d’un Master 1 UA prioritairement, et étudiant.es ayant validé un M1 dans un champ disciplinaire connexe (géographie et développement des territoires, sciences politiques, sociologie, architecture, droit, sciences de l’ingénieur...)

En formation continue : personnels techniques et élu.es des collectivités locales, de leurs groupements et des organismes parapublics associés (SEM, SPL, EPF, bailleurs sociaux...), salarié.es, micro-entrepreneurs et travailleurs indépendants des bureaux d’études, sociétés de conseils, agences d’urbanisme, d’architecture et de paysage, sociétés de promotion immobilière..., voire actifs en reconversion professionnelle issus d’autres branches d’activités.

Un projet pédagogique défini à l’échelle de la mention

Le nouveau parcours Développement urbain et territorial (DUT) 100% alternance s’inscrit en complémentarité des deux parcours de spécialisation du master UA, qui ont été reconduits avec des intitulés et des programmes pédagogiques renouvelés :

- Projet
- Stratégie.

A partir de septembre 2022, les trois parcours de M2 UA sont proposés à l’issue du M1 UA. Chacun se compose d’enseignements de tronc commun et de spécialité, correspondant à des entrées transversales de la pratique professionnelle comme de la recherche dans les domaines de l’urbanisme, de l’aménagement et des politiques urbaines et territoriales.

Le parcours DUT 100% alternance accueille des étudiant.es en apprentissage (ou professionnalisation) et en formation continue. Il propose une formation « généraliste » dans les domaines de l’urbanisme, de l’aménagement et des études urbaines, reprenant des éléments pédagogiques également proposés dans les deux autres parcours.

Le parcours Projet (FI/FC) concerne la programmation et la conception des opérations d’aménagement, leur montage organisationnel, juridique et financier et leur conduite opérationnelle. Ces champs sont désignés par l’OPQU¹ sous les termes de conception urbaine et de production d’opération, et concernent notamment les métiers de chargés d’opérations et de chef de projet.

¹ Office professionnel de qualification des urbanistes (<https://www.opqu.org/>)

Le parcours Stratégie (FI/FC) concerne les études territoriales (analyse, diagnostic, veille, prospective), la stratégie urbaine (planification, projets de territoire) et la gestion urbaine (élaboration, gestion et évaluation des politiques urbaines et territoriales). Ces champs sont identifiés par l'OPQU comme relevant de l'analyse et de la prospective territoriale, de la gestion urbaine et de l'animation de projets territoriaux et urbains, et concernent plutôt les métiers de chargés de mission et d'études.

Intérêts et enjeux pour l'Université Lyon 2

Dans un monde majoritairement urbain et confronté à des crises multiples (environnementales, sociales, politiques, économiques, sanitaires...), il est primordial de garantir l'expertise professionnelle et scientifique des personnes qui se verront confier la conception, la réalisation et/ou la gestion des projets et des politiques urbaines et territoriales ainsi que des aménagements afférents.

Grâce à une **antériorité de plus de quarante ans dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement**, l'Université Lyon 2 est une partie-prenante de premier plan dans la production des savoirs en études urbaines et la formation aux métiers de la ville, en France et dans le monde. Son **curriculum de formation de la licence au doctorat**, organisé par l'Institut d'urbanisme de Lyon et l'UFR T&T, est **reconnu par les réseaux spécialisés** (Aperau², Aesop³, OPQU, SFU⁴...), notamment parce qu'il a su s'adapter aux évolutions du monde professionnel, aux réformes du système universitaire et aux mutations de la société (changement dans les pratiques, apparition de nouvelles thématiques, reconfigurations institutionnelles, ...). Ce cursus **contribue au dynamisme et au rayonnement du pôle de spécialité « Territoires, Mobilités »** de l'Université Lyon 2.

Le **master urbanisme et aménagement**, co-accrédité avec l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE), constitue la **pièce angulaire sinon l'élément central de cette offre de formation à Lyon 2**. Il était composé jusqu'à 2022 de deux parcours FI/FC : programmation, conception et conduite de projets urbains (PCCPU) et projets et stratégies urbaines et territoriales (PSUT). Ils ont été reconduits dans la nouvelle offre accréditée avec des intitulés, contenus et modalités pédagogiques actualisés.

La création d'un troisième parcours en alternance complète et enrichit l'offre de formation de Lyon 2 dans le champ de l'urbain, en poursuivant son adaptation aux attentes du monde professionnel et aux orientations des politiques économiques et d'enseignement supérieur, qui convergent sur la nécessité de développer la formation en apprentissage (et tout au long de la vie). **Elle renforce également la formation continue** grâce à la meilleure adaptation du rythme de l'alternance aux reprises d'études en poursuite d'activité et aux nouvelles possibilités offertes pour mettre en place des modules d'enseignement *ad hoc*.

Ce nouveau parcours de M2 en alternance conforte donc l'offre de formation professionnelle en urbanisme et aménagement à Lyon 2, tout en contribuant au développement et à la visibilité du pôle de spécialité « Territoires, Mobilités » de l'établissement.

² Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (<https://www.aperau.org/>)

³ Association of European Schools of Planning (<https://www.aesop-planning.eu/>)

⁴ Société française des urbanistes (<https://www.urbaniste.com/>)

Une réponse aux attentes des professionnels et des étudiant.es

Le parcours de M2 UA en alternance répond au **besoin exprimé par des organismes professionnels** de recruter des apprenti.es en plus ou à la place de stagiaires. Il répond aussi à la **demande de plus en plus forte des étudiant.es du master UA de pouvoir finaliser leur formation sous le régime de l'apprentissage**, ainsi qu'aux demandes plus ponctuelles des personnes en activité souhaitant réaliser une reprise d'études en urbanisme et aménagement au rythme de l'alternance.

L'apprentissage est une solution d'embauche et de formation plébiscitée par le monde professionnel car il permet une **meilleure insertion de l'étudiant.e dans le fonctionnement de la structure**, facilite son **implication dans des missions au long cours** et accélère son **autonomisation** et sa **montée en compétences** avant diplomation. Pour les étudiant.es, l'apprentissage est vu comme une **voie plus aisée d'insertion professionnelle**, qui leur procure des revenus de subsistance stables, une **possibilité accrue de spécialisation** et une **première expérience** conséquente dès la dernière année d'études.

A noter que cet engouement pour l'apprentissage s'inscrit dans un **contexte de politique publique particulièrement porteur** depuis 2018.

Positionnement par rapport à l'offre régionale et nationale

Le parcours DUT 100% alternance du M2 UA Lyon 2 **rayonne à l'échelle nationale** (région parisienne notamment), avec toutefois une **prédominance du périmètre « régional » élargi correspondant au grand quart Sud-est de la France** : Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Provence Alpes Côte d'Azur. La constitue également un territoire inclus dans le périmètre géographique du parcours en alternance.

D'autres masters Urbanisme et Aménagement proposent des parcours de M2 en alternance (8 au total), dont un seul en Auvergne Rhône-Alpes. C'est notamment le cas des diplômés de l'Université Grenoble Alpes (Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine), de l'Université de Bordeaux (Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de Bordeaux) et de l'École d'Urbanisme de Paris (EUP), qui présentent des similitudes avec le nouveau parcours Lyon 2 en termes de thématiques abordées, de compétences, de métiers et de débouchés.

Le nouveau parcours DUT 100% alternance contribue à limiter l'évasion d'étudiant.es vers Grenoble entre le M1 et le M2. Plus largement, les échanges réguliers avec les collègues responsables des diplômés en urbanisme et aménagement au sein de l'APERAU **confortent le poids de l'Université Lyon 2 et du pôle universitaire lyonnais dans l'offre de formation en Urbanisme et Aménagement par l'apprentissage en France.**

A noter que l'Université Lyon 3 propose une formation en alternance proche du M2 UA DUT en termes de compétences et de débouchés, mais plus généraliste concernant les thématiques et métiers abordées (master Gestion des territoires et développement local).

Création du parcours M2 UA DUT 100 % alternance

Rapport d'activité

En amont du CPP

Date	Tâches	Personnes ressources
Juin 2020	Le département IUL décide la création d'un parcours en alternance au sein du master UA . La responsabilité du parcours est confiée à Rachel Linossier	
Octobre 2020	Réunion alternance : présentation générale en vue de l'accréditation 2022-2027	M.-C. Escande Varniol, H. Goldfarb, F. Feutrie, A. Pétinier
Décembre 2020	Prise de renseignements complémentaires concernant l'articulation formation en alternance / FI / FC	S. Baudry, A. Simon
Janvier 2021	Remontée de la fiche DA08 présentant le projet de master UA à trois parcours, dont un nouveau dédié à l'alternance, pour l'accréditation 2022-2027 Atelier 1 Alternance : approche par compétences (missions et compétences)	A. Pétinier (DFVE)
Février – avril 2021	Premiers échanges avec le Service commun de Formation Continue (DFVE) , le CSAF, la coordinatrice de scolarité et des collègues de l'UFR TT ayant déjà monté des formations en alternance pour récolter des conseils sur la démarche générale, l'ingénierie de la maquette, le choix du CFA, l'élaboration de la matrice financière...	A. Pétinier (DFVE) P. Melka (CSAF TT) S. Orsat (scolarité TT) S. Soulez (Master Tourisme), M. Augendre (LPro NaVil), N. Landon (Master Sciences de l'eau)
Mai – juin 2021	Organisation de la maquette et du programme des enseignements à l'échelle de la mention avec les responsables de la mention, des parcours de M2 et de la VA APU de l'ENTPE (co-accréditant) Atelier 2 Alternance : impacts pédagogiques (calendrier, programme de formation) Échanges pour caler V1 maquette + matrice financière du parcours 100 % alternance. Hypothèse NPEC 2021 Lyon 2 imposée : 7 500€ 30/06 : Remontée V1 maquette + matrice financière	R. Verhage (IUL – TT) L. Rocher (IUL – TT) F. Duchêne (ENTPE) F. Feutrie (DFVE) A. Pétinier (DFVE)/ A. Valley
Septembre – décembre 2021	Élaboration de la maquette M2 UA : enseignements, intervenants, mutualisations Préparation de la campagne de prospection des organismes d'accueil des apprenti.es et de nouveaux partenaires de branche (ACAD ⁵ , CNJU ⁶ , UdT ⁷ ...)	R. Verhage (IUL – TT) F. Duchêne (ENTPE) V. Calvet (secrétariat IUL – UFR TT)

⁵ Association des Consultants en aménagement et Développement des territoires (<https://www.acad.asso.fr/>)

⁶ Collectif national des jeunes urbanistes (<http://www.jeunes-urbanistes.fr/>)

⁷ Urbanistes des Territoires (<https://www.urbanistesdesterritoires.com/>)

Durant le CPP

<p>Janvier – mars 2022</p>	<p>Atelier 3 Alternance : KIT Alternance</p> <p>Finalisation KIT Alternance : note d’opportunité, calendrier de l’alternance, programme de formation, document de synthèse / gestion CFA, maquette et matrice financière</p> <p>Réunion Teams Accréditation / maquettes</p> <p>Configuration eCandidat</p> <p>Élaboration des brochures de présentation du parcours M2 UA DUT Alternance</p> <p>Fiches navettes de présentation de la formation / site Internet Lyon 2 et UFR TT, livret Alternance Lyon 2...</p> <p>Atelier 4 Alternance : Présentation CFA, pédagogie</p> <p>NPEC 2022 Lyon 2 : prise en charge M2 UA / OPCO à 9 000€</p> <p>Lancement de la campagne de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi de mails / mailing liste partenaires professionnels du master UA (+ de 500 contacts) : pourvoyeurs de stages, commanditaires d’ateliers professionnels, employeurs des diplômé.es ... - Mise à jour / mailing liste partenaires professionnels du master UA (+ de 500 contacts) - Annonces LinkedIn depuis compte personnel <p>Réception des offres d’apprentissage* + échanges avec les organismes employeurs (information, calage missions...)</p> <p>Création du moodle M2 UA DUT Alternance pour les M1 UA / préparation du recrutement des étudiant.es : présentation du diplôme, calendrier prévisionnel, programme pédagogique, diffusion offres d’apprentissage</p> <p>Finalisation et remontée de la maquette des enseignements à l’échelle de la mention : tronc commun et enseignements partagés, choix des intervenants</p>	<p>A. Pétinier (DFVE)</p> <p>G. Doutre (DFVE)</p> <p>S. Orsat (UFR TT)</p> <p>F. Feutrie (DFVE)</p> <p>V. Calvet (IUL – UFR TT)</p> <p>R. Verhage (IUL – TT)</p>
<p>Avril – juin 2022</p>	<p>Poursuite de la campagne de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi de mails / mailing liste partenaires professionnels du master UA (+ de 500 contacts) : pourvoyeurs de stages, commanditaires d’ateliers professionnels, employeurs des diplômé.es ... - Mise à jour / mailing liste partenaires professionnels du master UA (+ de 500 contacts) - Annonces LinkedIn depuis compte personnel <p>Participation à la réalisation d’une vidéo promotionnelle de la formation en alternance à Lyon 2 + campagne média</p>	<p>F. Feutrie (CFA – DFVE)</p>

	<p>Réception des offres d'apprentissage* + échanges avec les organismes employeurs (information sur les coûts et l'organisation, calage missions...), mise en lien avec le CFA</p> <p>Traitement des demandes d'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1 UA Lyon 2 : - <i>eCandidat</i> Lyon 2 : 27 dossiers eCandidat complets / 17 favorables sous réserve (pas de promesse d'embauche), une seule favorable en FC (préparée avec le SCFC en amont) <p>Mise en place des contrats d'apprentissage avec le CFA : transmission des informations, validation des missions, suivi des dossiers</p> <p>Formation et prise en main CALIEL (outil de gestion CFA)</p> <p>Réception de l'information concernant les MOTIFS</p> <p>Élaboration de l'emploi du temps : répartition des enseignements / recrutement des intervenant.es.</p>	<p>V. Calvet (IUL – UFR TT)</p> <p>C. Carri (CFA) G. Doutré (DFVE) L. Bartoli (CFA – DFVE) F. Feutrie (CFA – DFVE)</p> <p>V. Calvet (IUL – UFR TT) Collègues IUL</p>
Juillet – Septembre 2022	<p>Mise en place des contrats d'apprentissage avec le CFA : transmission des informations</p> <p>Finalisation de l'emploi du temps : répartition des enseignements / recrutement des intervenant.es + réception des fiches pédagogiques</p> <p>Configuration CALIEL : enregistrement des apprenti.es et des tuteur.ices d'apprentissage, création des questionnaires et du planning de saisie</p> <p>Rentrée universitaire (12/09) : début de la formation pour les 20 alternant.es (18 apprenti.es, 1 contrat pro, 1 FC)</p> <p>MALGRÉ ABSENCE MODÉLISATION APOGÉE / ADE / OSE</p>	<p>C. Carri (CFA)</p> <p>V. Calvet (IUL – UFR TT) Collègues IUL</p> <p>V. Calvet (IUL – UFR TT) Collègues IUL</p>

***Plus de 50 offres** d'apprentissage reçues, dont 13 pourvues à des alternant.es M2 UA DUT :

- organismes publics et parapublics (collectivités locales et leurs groupements, sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, établissements publics fonciers, bailleurs sociaux...)

- structures privées (bureaux d'études spécialisés, agences d'urbanisme, d'architecture et de paysage, sociétés de promotion immobilière, foncières...).

En guise de bilan...

Satisfactions

- Le nouveau parcours a rencontré son public côté organismes employeurs et côté étudiant.es, au-delà de nos attentes : il a ouvert à la rentrée 2022 avec un effectif de 20 alternant.es.
- Contexte favorable à sa création et à son fonctionnement / développement dans les prochaines années :
 - o Aide de l'État aux employeurs de 8 000€/apprenant.e majeur.e pour les contrats signés entre juin 2020 et décembre 2022
 - o Aide de l'État aux employeurs de 6 000€/apprenant.e majeur.e pour les contrats signés à partir de janvier 2023
 - o Nomination de S. Soulez (UFR TT) comme VP Alternance Lyon 2 : conseil et soutien
- Un modèle financier largement bénéficiaire :
 - o **Possibilité d'ajustement à la hausse des heures de suivi et d'encadrement des alternant.es**
 - o **Possibilité de création d'un nouveau poste de MAST IUL**
 - o **Possibilité d'achats d'équipement : postes informatiques + licences supplémentaires pour BDR**

Difficultés

- Contexte d'accréditation ayant généré flou et retards de la part des services et instances centrales dans le cadrage et la préparation de la nouvelle offre de formation :
 - o Matrice financière / maquette de formation établie mi-2021, sur une hypothèse imposée de recettes largement sous-estimée (7 500 € au lieu de 9 000 €) : **insuffisance des heures de suivi et d'encadrement** des alternant.es
 - o Modalités d'organisation des MOTIFS définies trop tard (mai 2022) alors que le programme de formation et le calendrier de l'alternance ont été établis début 2022
 - o **Rigidité des configurations et procédures de renseignement du site Internet Lyon 2 / UFR TT**, qui ne permettent pas d'organiser l'information de façon adaptée aux spécificités de la mention
 - o **Modélisation APOGÉE du diplôme seulement réalisée fin novembre 2022...** alors que la maquette a été remontée en mars et votée le 1^{er} avril 2022 !
=> ouverture de la formation
- Insuffisance conjoncturelle et structurelle de personnels administratifs et enseignants :
 - o Congé maladie de la gestionnaire administrative du Master UA partiellement remplacé (mars-avril 2022)
 - o **Absence de gestionnaire administratif de l'alternance au sein de l'UFR TT**
 - o **Absence de chargé de communication au sein de l'UFR TT** : difficultés / retards dans la mise en ligne de l'information sur la formation
 - o Difficulté de mobiliser les collègues enseignant.es sur les suivis et encadrements d'alternant.es en raison du peu d'heures maquettées, dans un contexte d'alourdissement des charges d'enseignement obligeant à recourir à des intervenant.es extérieur.es

CV Rachel Linossier

POSTE ACTUEL ET RESPONSABILITES COLLECTIVES

- 2013 – **Maître de Conférences en Aménagement de l'espace et Urbanisme**
Institut d'urbanisme de Lyon, UFR Temps et Territoires
UMR CNRS 5106 Triangle – Action publique / Gouvernement des territoires
- 2022 – **Responsable M2 Urbanisme et Aménagement parcours DUT Alternance**
- 2016 – **Responsable L3 Géographie et Aménagement parcours Ville et Urbanisme**
- 2014 – **Coordination des stages de Master Aménagement et Urbanisme**
- 2014 – **Accompagnement insertion professionnelle et démarches VAPP, FC et VAE**
- 2014 – Membre du Conseil de l'UFR Temps et Territoires

AUTRES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES, DISTINCTIONS ET RESPONSABILITES COLLECTIVES

- 2020 – Membre titulaire de la Commission départementale d'Aménagement commercial (CDAC) du Rhône – Collège des Personnes qualifiées en Aménagement du territoire
- 2014 – Membre suppléante de la Commission de conciliation des documents d'urbanisme (CCDU) du Rhône – Collège des Personnes qualifiées
- 2014 – 2016 Responsable Master 2 Urbanisme et Politiques urbaines (IUL, UFR TT – Lyon 2)
- 2008 – 2013 Maître de Conférences en Aménagement de l'espace et Urbanisme
Département Carrières sociales, IUT 2 Grenoble – UPMF
- 2007 – 2008 Ingénieur d'Études de Recherche et de Formation (IRG – Lyon 2)
Chargée d'Études Aménagement, Urbanisme et Économie (Certu ; CRCI RA)
- 2006 Lauréate du Concours externe Ingénieur territorial – *Urbanisme, aménagement et paysages*
- 2003-2004 A.T.E.R. (IUL, Faculté GHHAT – Lyon 2)
- 2002-2003 A.T.E.R. (Géographie, Faculté SHS – UJM Saint Etienne)
- 1999-2002 Allocataire de Recherche (MENR – Lyon 2)

FORMATION UNIVERSITAIRE

- 2006 Doctorat Géographie, Aménagement et Urbanisme : « *La territorialisation de la régulation économique dans l'agglomération lyonnaise (1950-2005). Politiques, acteurs, territoires* », Université Lumière Lyon 2
- 1999 DEA Villes & Sociétés, IUL Faculté GHHAT – Lyon 2
- 1997 – 1998 Licence - Maîtrise Aménagement Études Urbaines, IUL Faculté GHHAT – Lyon 2
- 1996 DEUG Géographie, Faculté GHHAT – Lyon 2

PUBLICATIONS RECENTES

Linossier R., 2023, « De la ville industrielle à la métropole fabricante. L'aménagement urbain des activités productives », A. Mercier et R. Verhage (dir.), *Lyon, métropole en mouvement*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon (à paraître)

Lejoux P. et **Linossier R.**, 2023, « Lyon. Aménager la métropole fabricante », *Revue d'Économie Industrielle (en cours d'évaluation)*

Linossier R., 2020, « L'invention de la métropole de Lyon par la planification stratégique : entre intérêts économiques et affirmation d'un statut métropolitain », Actes du colloque *Inventer le Grand Paris. Histoire croisée des métropoles*, 1&2/12/2016, ENSAP Belleville, <http://www.inventerlegrandparis.fr/article/linvention-de-la-metropole-de-lyon-par-la-planification-strategique-entre-interets-economiques-et-affirmation-dun-statut-metropolitain/>

Linossier R., 2018, "Work in my backyard : l'intensification urbaine par les activités économiques", in Léger J.-M. et Bariolle B. (dir.), *Densifier, dédensifier. Penser les campagnes urbaines*, Marseille, Éditions Parenthèses, pp.87-99

COMMUNICATIONS, CONFERENCES & MEDIATIONS SCIENTIFIQUES – 5 DERNIERES ANNEES

Introduction prospective « Ville 2030 et Industrie », Journées collaboratives TENERDIS « L'énergie dans la ville 2030 », 01-02/12/2022, Bel-Air Camp, Tenerdis, Villeurbanne

Participation à la table ronde – Regards croisés « Béton année 0 ? », Journée SCET « Chocs contemporains (climat, pandémie...) : l'aménagement en ruptures ? », 29/11/2022, Le CentQuatre-Paris, SCET – Revue Urbanisme, Paris

Participation à la table ronde « Des pavillons réinvestis pour quels modes de vie ? », Séminaire PUCA « Ré-enchanter le pavillonnaire urbain des années 1950-70 », 26/09/2022, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – Leroy Merlin Source, Paris

Lyon. Aménager la métropole fabricante, 58^{ème} Colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française – Session spéciale 22 : Faire des politiques industrielles territorialement ancrées : enjeux et modalités, 29-30/06 et 01/07/2022, Sciences Po Rennes, Rennes

Animation de la 2^{nde} table-ronde et participation au comité scientifique, Colloque national « Cent ans après la loi Cornudet, quelle ambition pour l'urbanisme aujourd'hui ? », 08-09/11/2019, Métropole de Lyon – En ligne : <https://opqu.org/references/acte-du-colloque-cornudet-2019.html>

Ce que l'histoire de la planification nous apprend de la singularité de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : 50 ans de politiques de développement économique, quels impacts sur le modèle ? Séminaire professionnel « 50 ans de modèle multipolaire : et maintenant ? », 26/06/2018, Agences d'urbanisme de Lyon & Saint-Etienne, Vaulx-en-Velin

L'intensification urbaine des zones pavillonnaires par les activités économiques, palliatif d'une carence des surfaces disponibles, Conférence « Habiter la ville. Réflexions autour de l'architecture et de la philosophie. Médiations philosophiques », 07/04/2018, Université Lyon 3, Lyon

Interviews / médias

France Culture, *Les enjeux territoriaux*, « Lyon : les élus contre la métropole », 15 septembre 2021, <https://www.franceculture.fr/emissions/les-enjeux/les-enjeux-emission-du-mercredi-15-septembre-2021>

Le Tout Lyon – Essor Rhône, « Reconquête des friches industrielles : 46 sites retenus en Auvergne – Rhône-Alpes », 1^{er} juillet 2021, <https://www.le-tout-lyon.fr/reconquete-des-friches-industrielles-46-sites-retenus-en-auvergne-rhone-alpes-14480.html>

France Culture, *Entendez-vous l'éco ?*, « Auvergne – Rhône-Alpes : l'union fait la force », 4 juin 2021 <https://www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-leco/entendez-vous-leco-emission-du-vendredi-04-juin-2021>

Socialter, « L'avenir de la ville réside-t-il dans le pavillon ? » (Christelle Granja), n°33, février-mars 2019

Lyon Capitale, « Superblocks : Lyon peut-il importer le modèle de Barcelone ? » (Guillaume Lamy), 7 septembre 2020, <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/superblocks-lyon-peut-il-exporter-le-modele-de-barcelone>

France 3 Auvergne – Rhône-Alpes, Urbanisme et mobilités, été 2019